



CADRE DE REFERENCE SAISON 2019

CIRCUIT COUPES DE FRANCE



Département de la Vie Fédérale

Saison Sportive 2019

INFORMATIONS GENERALES

SAISONNALITE

La Fédération a modifié la saisonnalité du circuit et du classement fédéral. La saison s'étalera désormais du 15 Novembre 2018 – 14 Novembre 2019, afin de répondre aux sollicitations des organes déconcentrés, notamment optimiser l'utilisation des périodes les plus propices, d'un point de vue météo et climat, à l'organisation de compétitions. La fin d'année est apparue comme très propice pour beaucoup de ligues.

- **Nota : la licence reste sur l'année civile : 1^{er} Janvier / 31 Décembre**

REPARTITION DES COMPETITIONS EN 2019

- Circuit Fédéral Départemental : Coupes et Championnats
- Circuit Fédéral Régional : Coupes et Championnats
- Circuit Fédéral National : Coupes de France.
- Epreuves agréées par la Fédération.

Cas particulier : La Coupe de France 100% ondines, les Championnats de France Open et Espoir et les Championnats de France Masters (SURF, BODYBOARD/BODYSURF, LONGBOARD/STAND UP) font l'objet d'un appel à candidature national.

DISPOSITIF COUPES DE FRANCE

La Fédération maintient avec l'ensemble des organes déconcentrés le dispositif d'organisation du Circuit des compétitions nationales engagé en 2017.

⇒ **Intérêts : + de proximité, + d'accessibilité, un calendrier moins chargé.**

PRINCIPE : La FFSurf donne délégation aux ligues pour l'organisation des Coupes de France dans les 4 disciplines.

ORGANISATION : La Ligue délègue à un comité ou à un club l'organisation de l'épreuve selon le cahier des charges de la FFSurf ci-joint (la ligue apportant le soutien logistique et matériel). La ligue peut aussi, en direct, organiser une ou des épreuves.

FORMATS et ORGANISATION

- Les formats restent identiques à l'année précédente. Voir ANNEXE : la composition de chaque épreuve, les catégories, et le regroupement de discipline.
- Les ligues seront en charge de la procédure d'inscriptions (Possibilité de paiement en ligne), de la composition des tableaux selon les formats imposés par la FFSurf, le classement fédéral et les quotas. Un contrôle de la validité du tableau sera fait par la fédération.

A NOTER

- Les Ligues pourront s'appuyer sur les Commissions Sportives des disciplines : Calendrier (dates/lieux), Organisation, ... pour assurer un lien permanent entre les ligues organisatrices, les commissions sportives et la Vie Fédérale.
- La Communication des organisateurs sera relayée par la FFS au niveau national pour un Circuit plus identifiable.

PRESENTATION

Le Circuit des Coupes de France 2019 rassemble les compétiteurs et des compétitrices de la FF Surf dans 7 disciplines* sur une vingtaine d'étapes toutes idéalement positionnées entre le 15 Novembre 2018 et le 31 Juillet 2019. (Seuls des reports pourront être programmés après l'été).

Chaque Coupe de France est une compétition agréée par la FFSurf, et inscrite au Calendrier Fédéral National. Chaque étape se déroule sur 1, 2 ou 3 jours, en fonction des disciplines et des formats proposés. Une date de REPORT est à prévoir obligatoirement.

Pour être déclarée sous l'appellation « Coupe de France » (INTRANET), cette épreuve doit avoir été validée par la Fédération au sein du calendrier fédéral annuel.

Elle doit respecter le cahier des charges. Notamment : (voir ci-dessous)

- **Nombre et qualité des juges ; rémunération.**
- **Price money**
- **Dispositif de sécurité**
- **Formats**
- **Etc..**

Elle doit, en outre, respecter le règlement sportif fédéral.

En 2019, 8 régions** sont identifiées, et chacune d'entre-elles est susceptible d'organiser 4 épreuves*** (le Skimboard ayant un fonctionnement spécifique).

*****4 Epreuves identifiées :**

- [CDF1] Bodyboard / Dropknee (BB/DK)
- [CDF2] Bodysurf (BS)
- [CDF3] Longboard / Stand Up Paddle (LGB/SUP) + Tandem.
- [CDF4] Surf

****8 Régions identifiées :**

- Aquitaine
- Antilles [Guadeloupe/Île du Nord/Martinique]
- Bretagne
- Normandie
- Nouvelle Calédonie
- Pays de Loire
- Provence Alpes Côte d'Azur/Languedoc Roussillon
- Réunion

DEMARCHES D'ORGANISATION D'UNE ETAPE

ELABORATION DU CALENDRIER FEDERAL

Pour positionner vos épreuves, merci d'utiliser le lien GOOGLE suivants : celui-ci a été élaboré pour identifier les week end libres (par disciplines) en prenant en compte les calendriers des différents circuits.

[Formulaire de proposition de date](#)

Vous ne pouvez identifier que la date choisie, et pas la date de report. Celle-ci devra être communiquée par ailleurs.

Chaque ligue régionale reçoit délégation pour l'organisation des 4 étapes du Circuit des Coupes de France dans chaque discipline. La ligue doit procéder à un appel à candidature auprès de ses clubs (ou comités) pour choisir l'organisateur. Parallèlement, la ligue devra proposer des dates d'épreuve à la FFSurf en utilisant le doodle ci-dessus.

Le lien GOOGLE permet à la FFS de gérer le planning des différents Circuits afin que deux épreuves de la même discipline ne se déroulent pas sur le même weekend. Le planning a été identifié afin qu'une coupe de France ne vienne pas en concurrence avec une épreuve extérieure.

RESPONSABILITES DE L'ORGANISATEUR

ASSURANCES

- Pour les organisateurs

Il est nécessaire de vérifier que son contrat d'assurance couvre bien la manifestation (Responsabilité Civile, Matériel, ...). Dans le cas contraire, une extension de garantie d'assurance est nécessaire. L'extension de garantie est placée sous la responsabilité exclusive de l'organisateur de l'étape.

- Pour le Staff

Chaque membre du STAFF fédéral doit être **titulaire d'une licence**. Le département Vie Fédérale vérifiera que tous les juges et chefs juges proposés par les organisateurs (et validés par la FFSurf) soient en possession de la licence fédérale et sont identifiés dans le listings des juges fédéraux.

- Pour les participants

Pour les compétiteurs, la possession de la licence compétition (ou éducateur, ou dirigeant) est obligatoire. A défaut, ils ne pourront pas concourir.

COMMUNICATION

Un document récapitulatif des informations nécessaires aux compétiteurs pour l'inscription doit être transmis à la FFSurf :

- Date, lieu, catégories
- Procédure d'inscription
- Formats
- Prize money
- Infos hébergement et pack repas
- Infos et contacts

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Chaque surfeur se doit de respecter au maximum l'environnement. Il convient donc que chaque organisateur mette en place tous les moyens nécessaires afin que la nature soit préservée lors du déroulement des manifestations. Cela passe donc par :

- La mise en place de mesures d'hygiène collective (poubelles « tri-sélectif », nettoyage du site après passage, ...),
- La mise en place de signalétique (espaces protégés, dunes, ...).

SECURITE ET PREMIERS SECOURS

La structure organisatrice est responsable de la préparation, du déroulement et de la surveillance de la manifestation.

La sécurité et la santé des compétiteurs sont sous la responsabilité de l'organisateur et sont sa première préoccupation. Ceci s'étend à tous les participants et autres personnes du public.

La structure co-organisatrice doit mettre en place un dispositif de sauvetage et de secours adapté à la configuration du site, aux difficultés et aux dangers du spot. Le dispositif de secours permet au moins de porter les premiers secours et d'orienter un blessé vers une structure d'intervention compétente.

Il est donc nécessaire de prévoir une équipe de Premiers Secours de 3 personnes par podium. Ces équipes doivent être capables d'intervenir à l'eau (jet ski, ou autre moyen d'intervention) comme sur la plage.

MODALITES D'ORGANISATION

AIDE FINANCIERE ANNUELLE ACHAT/RENOUVELLEMENT DE MATERIEL DE COMPETITION.

Les Ligue organisatrice recevront 250€ par étape de coupe de France organisée sur son territoire, (soit 1000€ maximum pour les 4 disciplines), versée en fin d'année sur présentation de factures d'achat de matériel de compétitions.

- *L'objectif est que chaque ligue soit autonome en matériel, dans l'organisation des épreuves sur son territoire quelque soit le niveau. (tentes, sono, matériel de jugement, etc....)*

AIDE FINANCIERE PONCTUEL

400 € par jour et par étape pour l'Organisateur, à utiliser pour assurer la rétribution du STAFF TECHNIQUE (versement de la FFS sur présentation de facture).

DECLARATION DES COMPETITIONS

Elle sera faite par la FFSurf dès la validation du Calendrier National.

GESTION DES INSCRIPTIONS, DES TABLEAUX (et du paiement si possible en ligne) Ces différentes étapes sont à la charge de la Ligue Organisatrice.

FORMATS – Voir ANNEXE1,

Pour chaque épreuve, une proportion de place sera réservée aux compétiteurs de la région hôte :

- ¾ des places seront attribuées selon le classement fédéral national,
- ¼ des place seront réservées aux compétiteurs de la ligue organisatrice.

WILDCARDS

Des wild cards pourront être attribuées à l'organisateur, selon le principe :

- Une wild card maximum par catégorie.
- La wild card est prise sur le quota régional.

PANEL DE JUGES

La validation du panel de base est obligatoire par la Commission Juge Nationale : 1 chef juge, 3 juges nationaux formés aux priorités. La ligue et/ou le club organisateur complète le panel avec 3 juges régionaux (ces derniers étant référencés sur la liste fournie à la commission juge nationale), pour un total de 6 juges. Le système de priorité est obligatoire sur les Coupes de France.

RETRIBUTIONS – Voir **ANNEXE2**,

GESTION DES PARTENARIATS

En 2019, aucune contrainte ne sera imposée à l'organisateur.

Les partenaires médias de la FF Surf pourront être sollicités par la fédération sur demande de l'organisateur.

INSCRIPTIONS

Le versement des inscriptions est à destination de l'organisateur :

- 15 € pour un tableau -18ans
- 30 € pour un tableau Open ou pour deux tableaux (un Open et un -18ans).
- 50 € pour deux tableaux Open
- 70 € pour trois tableaux Open (ex ; Lgb, stand up, tandem)

IDENTIFICATION DES COMPETITEURS

Les lycras sont à la charge de la Ligue organisatrice. Lors des séries, les compétiteurs devront être identifiés facilement par le public ainsi que par les juges. Ils devront être dotés de lycras officiels (Rouge, Blanc, Jaune et Bleu). Les compétiteurs, sous peine de pénalité, doivent obligatoirement mettre et enlever leur lycra au Beach Marshall.

ANNULATION OU REPORT D'UNE ETAPE

Seule la FFSurf, en concertation avec le Directeur de compétition et les responsables de la ligue, est habilitée à prendre la décision d'annuler une étape en raison des conditions climatiques défavorables.

En cas de conditions défavorables, la décision d'annulation peut être prise jusqu'à 36 heures avant le début de la compétition, et doit alors être immédiatement annoncée sur le site de la FFS. Un mail sera transmis aux compétiteurs par les organisateurs.

RESULTATS – Voir **ANNEXE3**,

La remise des prix et le Prize Money sont à la charge de l'organisateur.

CLASSEMENT FINAL ET DOTATION FFSURF – Voir **ANNEXE4**,

VALIDITE DU CAHIER DES CHARGES

Ce cahier des charges s'adresse à tous les organisateurs ou co-organisateurs d'une étape du Circuit des Coupes de France de la saison 2018. En cas de non-respect de ce cahier des charges, l'étape organisée ne sera pas reconnue en tant que Coupe de France.

LIGUE ORGANISATRICE

Raison sociale :
Adresse :
Téléphone :
Mail :
Responsable :
Portable :

CONVENTION

ENTRE

La Fédération Française de SURF représentée par Sophie POLA (Vice-Présidente de la FFSurf et Responsable de la Vie Fédérale) et Michel PLATEAU (Directeur Technique National).

ET

La Ligue Organisatrice représentée par

POUR

Les étapes de Coupes de France se déroulant sur votre territoire.

Les parties s'engagent à respecter le présent Cahier des charges, ainsi que le Règlement Sportif de la saison 2018.

Le / /
FFS

Le / /
Ligue

A remplir et à Signer en 2 exemplaires et à renvoyer à la FFSurf.

ANNEXE 1 – LES FORMATS

[CDF1] Bodyboard / Dropknee (BB/DK)

BODYBOARD

24 Open et 8 Ondine :

- Open : 18 places classement fédéral / 6 places ligue
- Ondine : 6 places classement fédéral / 2 places ligue

48 Espoir et 8 Ondine Espoir :

- Minime : 12 places classement fédéral / 4 places ligue
- Cadet : 12 places classement fédéral / 4 places ligue
- Junior : 12 places classement fédéral / 4 places ligue
- Ondine Espoir : 6 places classement fédéral / 2 places ligue

DROPKNEE

16 Open :

- Open : 12 places classement fédéral / 4 places ligue

15 séries = 5 heures
12 séries
3 séries
24 séries = 8 heures
7 séries
7 séries
7 séries
3 séries

7 séries = 2H20

7 séries

15h20 → 2 jours

[CDF2] Bodysurf (BS)

24 Open et 8 Ondine :

- Open : 18 places classement fédéral / 6 places ligue
- Ondine : 6 places classement fédéral / 2 places ligue

16 Espoir :

- Espoir : 12 places classement fédéral / 4 places ligue

15 séries = 5 heures
12 séries
3 séries
7 séries = 2H20
7 séries
7h20 → 1 jour

7h20 → 1 jour

[CDF3] Longboard / Stand Up Paddle (LGB/SUP)

LONGBOARD

24 Open et 12 Ondine :

- Open : 18 places classement fédéral / 6 places ligue
- Ondine : 9 places classement fédéral / 3 places ligue

STAND UP PADDLE

24 Open et 8 Ondines :

- Open : 18 places classement fédéral / 6 places ligue
- Ondine : 6 places classement fédéral / 2 places ligue

18 séries = 6 heures
12 séries
6 séries

15 séries = 5 heures
12 séries
3 séries
11h00 → 2 jours

11h00 → 2 jours

[CDF4] Surf

32 Open et 16 Ondine :

- Open : 24 places classement fédéral / 8 places ligue
- Ondine : 12 Places classement fédéral / 4 places ligue

22 séries = 7H20
15 séries
7 séries
7h20 → 1 jour

7h20 → 1 jour

Format à 4 au 1^{er} tour pour favoriser la mise en place des priorités.

ANNEXE 2 – RETRIBUTIONS

La Ligue Organisatrice doit faire valider le panel de juge de base (1 chef juge / 3 juges nationaux. 6 juges au total) par la FFSurf pour que la compétition soit agréée et reconnue comme étape du Circuit des Coupes de France.

Merci de suivre ce tableau pour la rétribution financière des différents acteurs :

FONCTION	RETRIBUTION	RETRIBUTION SUP.	PRISE EN CHARGE
JUGE	100€ pour 1 jour (8h)	10€ par heure sup.	ORGANISATEUR
CHEF JUGE	150€ pour 1 jour	/	ORGANISATEUR
JUGE COMPTABLE	150€ pour 1 jour	/	ORGANISATEUR
Attention : pour une journée OFF, la rétribution se verra divisée par 2			

La fonction de juge comprend une rotation selon le rooster avec un passage aux priorités à tour de rôle. Les juges ont moins de période de repos, ce qui est expliqué une rétribution à 100€/jour.

ANNEXE 3 – PRIZE MONEY

[CDF1] Bodyboard / Dropknee (BB/DK)

BODYBOARD

OPEN	750 € minimum à répartir de la manière dont vous le souhaitez
ONDINE	

**PAS DE PRIZE MONEY POUR LES ESPOIRS*

DROPKNEE

OPEN	250 € minimum à répartir de la manière dont vous le souhaitez
------	---



[CDF2] Bodysurf (BS)

OPEN	500 € minimum à répartir de la manière dont vous le souhaitez
ONDINE	

**PAS DE PRIZE MONEY POUR LES ESPOIRS*



[CDF3] Longboard / Stand Up Paddle (LGB/SUP)

LONGBOARD

OPEN	1 000 € minimum à répartir de la manière dont vous le souhaitez
ONDINE	

STAND UP PADDLE

OPEN	1 000 € minimum à répartir de la manière dont vous le souhaitez
ONDINE	



[CDF4] Surf

OPEN	1 500 € minimum à répartir de la manière dont vous le souhaitez
ONDINE	

Le montant du price money est donné à titre indicatif. Il peut être supérieur, mais ne saurait être inférieur pour conserver l'appellation **COUPE DE FRANCE.**

ANNEXE 4 – CLASSEMENT FINAL ET DOTATIONS

CATEGORIES OPEN & ESPOIR

L'attribution des prix de fin de saison se fera en prenant en compte :

- Tous les résultats s'il n'y a eu que 3 coupes de France organisées.
- $N = n/2 + 1$ résultat à partir de 4 coupes de France organisées

En cas d'égalité, les N-1 meilleurs résultats seront pris en comptes.

CAS PARTICULIER : CATEGORIES ONDINE

L'attribution des prix de fin de saison se fera en prenant en compte :

- Tous les résultats s'il n'y a eu que 3 coupes de France organisées.
- $N = n/2 + 1$ résultat à partir de 4 coupes de France organisées

Dans tous les cas, le résultat de la Coupe de France 100% Filles sera pris en compte. En cas d'égalité, c'est le résultat réalisé lors de la Coupe de France 100% Ondine qui sera prépondérant.

Dotations : toutes à valoir sur l'achat d'un billet d'avion auprès du partenaire de la Fédération : Turquoise Voyage)

Dotations classement général final BODYBOARD 2019:

1 ^{er} BODYBOARD OPEN	1 000€ à valoir sur un billet d'avion
1 ^{ère} BODYBOARD ONDINE	400€ "
1 ^{er} BODYBOARD JUNIOR	300€ "

Dotations classement général final BODYSURF 2019 : (à valoir sur un billet d'avion)

1 ^{er} BODYSURF OPEN	1 000€ à valoir sur un billet d'avion
1 ^{ère} BODYSURF ONDINE OPEN	400€ "

Dotations classement général final LGB/SUP 2019: (à valoir sur un billet d'avion)

1 ^{er} LONGBOARD OPEN	600€ à valoir sur un billet d'avion
1 ^{ère} LONGBOARD ONDINE	300€ "
1 ^{er} SUP OPEN	600€ "
1 ^{ère} SUP ONDINE	300€ "

Dotations classement général final SURF 2019 : (à valoir sur un billet d'avion)

1 ^{er} SURF OPEN	1 000€ à valoir sur un billet d'avion
1 ^{ère} SURF ONDINE	600€ "
1 ^{er} SURF JUNIOR	400€ "